

NOTICE TECHNIQUE D'EMPLOI

DESCRIPTION DU PRODUIT :

<i>Nom</i>	RUBIS
<i>Type de formulation</i>	SC – suspension concentrée
<i>Nom et teneur des matières actives</i>	Bispyribac-sodium 100 g/l
<i>Usage</i>	Herbicide riz

RUBIS : une réponse adaptée aux exigences des filières :

- Efficacité : un large spectre, efficace sur graminées annuelles (y compris Echinochloa), dicotylédones et certaines vivaces (y compris Cyperus).
- Environnement : peu de matière active à l'hectare
- Utilisation : souplesse d'emploi, une dose adaptable en fonction du type et de la densité des adventices présentes

MODE D'ACTION

RUBIS, herbicide riz de post-levée, contient 100g/l de bispyribac-sodium, matière active de la famille des pyrimidinyl benzoate, groupe HRAC-B.

Absorbé essentiellement par voie foliaire, RUBIS est doté de propriétés systémiques et est véhiculé par le phloème et le xylème. Le bispyribac-sodium bloque la synthèse des acides aminés essentiels à la division cellulaire et à la croissance des adventices ce qui provoque un arrêt de croissance immédiat. RUBIS induit des jaunissements ou rougissements qui se transforment en nécroses et provoquent ainsi la disparition progressive des adventices.

Dans de bonnes conditions, les symptômes apparaissent 3-4j après l'application et les adventices disparaissent en 2-3 semaines.

MODALITES D'EMPLOI

Objectifs

Le désherbage de post-levée du riz vise à empêcher la concurrence des adventices le plus tôt possible. En effet, cette concurrence est préjudiciable au rendement en grain du riz notamment à partir du stade 2-3 feuilles de la culture.

Stratégies conseillées

Traitement de base : RUBIS s'emploie entre les stades 3 feuilles et tallage du riz et est efficace sur de nombreuses monocotylédones (de 2 feuilles à début tallage) et dicotylédones (de la levée à 6 feuilles) à une dose moyenne de 0.4-0.5 litre par hectare.

Délai de réentrée : 48h

Recommandations d'emploi

RUBIS doit être appliqué sur une culture en état de croissance régulière et en bon état végétatif. L'application doit être effectuée sur un sol humide mais sans présence d'eau sur la parcelle. Une lame d'eau peut de nouveau recouvrir la parcelle 48h après application.

Autres précautions d'usage : toutes les précautions habituelles concernant l'homme, l'environnement, l'utilisation de RUBIS et la non-réutilisation des emballages sont à suivre.

Précautions

Nettoyage du matériel après pulvérisation : il est important de bien nettoyer le matériel utilisé à l'aide d'une solution d'eau de javel à 12° du commerce par exemple (0.25 l pour 100 l d'eau) ou d'une solution d'ammoniaque à 3% (1 l pour 100 l d'eau) afin d'éliminer toutes les traces de produit susceptibles de provoquer des dégâts aux cultures au cours de l'utilisation suivante.

AUTRES INFORMATIONS

Stabilité à l'entreposage

Stable dans les conditions normales de stockage en entrepôt (à l'abri de la chaleur, du soleil, de la pluie) pour un minimum de 2 ans.(test 14 jours à 54°C).Conserver le récipient bien fermé.

Mesures de sécurité

Précautions à prendre

Eviter tout contact avec les yeux et la peau
Ne pas avaler ou respirer le produit et/ou la bouillie.
Stocker le produit dans son emballage d'origine, éloigné des denrées stockées et hors de la portée des enfants.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer lors de la manipulation du produit et lors de son application.
Ne pas réutiliser les emballages vides.
Après le traitement, changer de vêtements et se laver.
Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des produits autres qu'à usage phytopharmaceutique.
Rincer l'appareillage avant et immédiatement après usage.
Porter des gants, des vêtements de protection appropriés et une protection du visage et des yeux lors de la manipulation du produit concentré. Ne pas manger, ne pas boire ou fumer.
Garder les bidons bien ventilés et loin de toute source d'ignition.
Rincer minutieusement les emballages, vider l'eau de lavage dans un réservoir stocké en toute sécurité.

Mesure de première urgence

Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence d'un centre antipoison ou un médecin, ou si vous allez



consulter pour un traitement.

Inhalation : Mettre la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement la peau avec de l'eau, puis au savon et à l'eau. Les vêtements contaminés doivent être blanchis avant réutilisation.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec une solution oculaire ou de l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 10 minutes.

Alerter immédiatement un médecin.

Ingestion En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité si possible.

Ne pas faire vomir.

Antidote et équivalents

Aucun antidote spécifique n'est connu. Traiter symptomatiquement.